L'EMPLOI FEMININ, UNE CLE DU DEVELOPPEMENT

André LARCENEUX*

Au dernier recensement, la Franche-Comté comptait 204 953 femmes parmi ses 482 992 actifs, soit 42,4 %. De 1982 à 1990, la population active féminine franc-comtoise a augmenté de plus de 9 %, alors que les actifs masculins ont diminué de 3 %.

Ces évolutions divergentes sont comparables, en structure, à ce qui se passe à l'échelon national : un vaste mouvement de substitution d'un emploi féminin à l'emploi masculin. En effet, la croissance de la population active masculine est désormais limitée par l'évolution des taux d'activité : la poursuite de la scolarité d'une part et la généralisation des retraites d'autre part provoque une pression à la baisse sur le nombre des actifs. Les projections démographiques permettent d'envisager désormais une baisse continue du nombre des hommes actifs.

En revanche, si les mêmes phénomènes touchent les femmes aux âges extrêmes, les taux d'activité des femmes âgées de 25 à 55 ans peuvent encore fortement progresser. Si les contraintes culturelles pèsent de moins en moins, il reste encore des freins à l'insertion professionnelle des femmes, en particulier la qualification. La population féminine constitue donc un important réservoir pour la croissance de la population active.

Bien qu'en croissance, la population active féminine évolue en Franche-Comté à un rythme nettement inférieur à celui de la France : 9 % contre près de 16 % au niveau national entre les deux recensements. Dans ces conditions, les actives franc-comtoises ne sont que 1,85 % des Françaises alors que pour les hommes la proportion est de 1,95 %. Et pourtant, on connaît bien les difficultés rencontrées en Franche-Comté par l'emploi masculin.

La Franche-Comté a subi depuis plusieurs années une évolution économique marquée par d'importants phénomènes migratoires, se traduisant par des déficits annuels de près de 3 500 personnes, limités par l'emploi de Franc-Comtois dans d'autres régions ou en Suisse. L'insuffisance des emplois féminins est sans doute une des raisons essentielles de ces évolutions préoccupantes. Toutefois, les diverses zones de la Franche-Comté ne se comportent pas de ce point de vue de manière identique.

Pour mieux démontrer cette diversité, on peut apprécier de deux façons l'activité féminine : soit en la rapportant à l'activité masculine, soit en étudiant les taux d'activités féminins.

L'emploi féminin, une activité très localisée

Les femmes travaillent surtout dans le tertiaire, près d'un emploi sur deux, beaucoup plus pour les plus basses qualifications. On les retrouve aussi dans des activités industrielles qui sont souvent un prolongement supposé de l'activité domestique : industries agro-alimentaires, textile, pharmacie et métiers de la santé. Elles peuvent aussi être occupées dans des industries qui requièrent une habileté manuelle comme l'électronique, mais aussi l'horlogerie, la lunetterie ou le jouet.

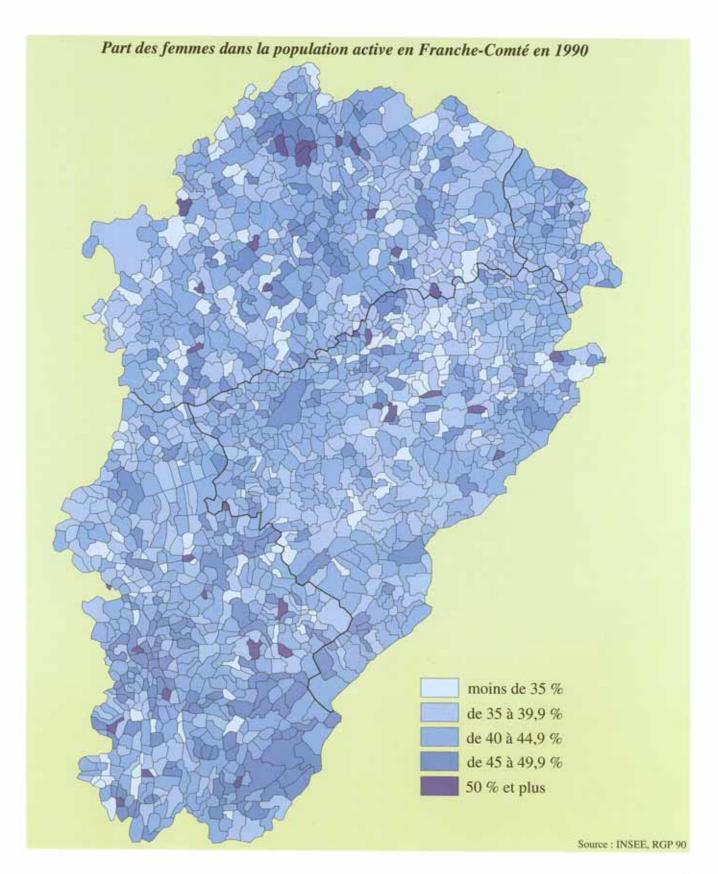
A part ces dernières activités très localisées, l'industrie franc-comtoise offre peu d'emplois féminins : en revanche, dans les zones de Maîche-Morteau et de Morez-Saint-Claude, la part de la population féminine dans la population totale active (comptée au lieu du domicile) dépasse toujours 40 % et parfois 45 %. L'ensemble de la zone frontalière offre à la fois des activités tertiaires de tourisme et des industries de main-d'oeuvre féminine. L'emploi frontalier en Suisse a les mêmes caractéristiques.

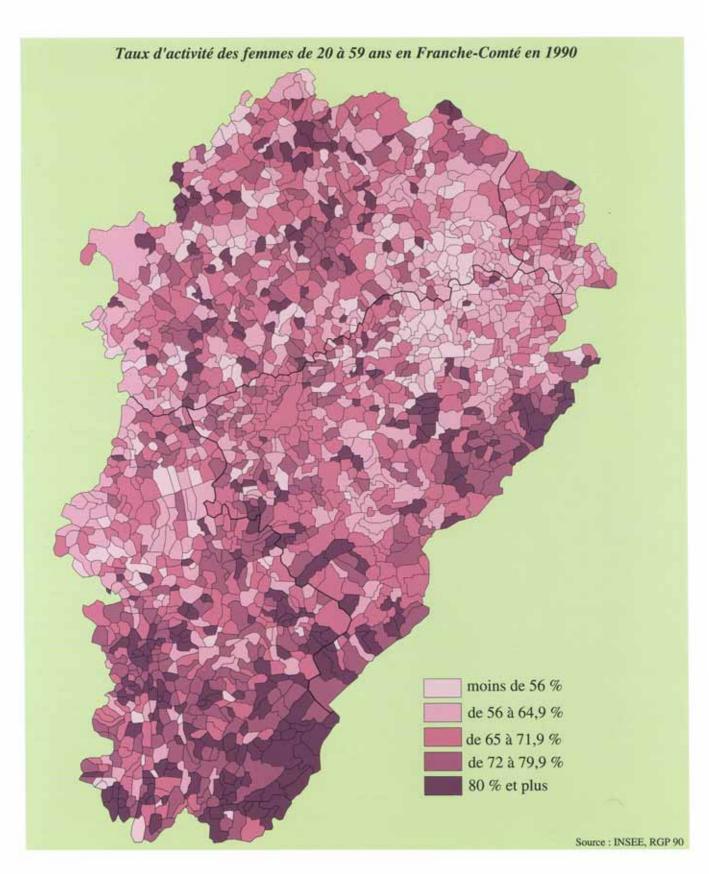
A l'inverse, les zones industrielles de Montbéliard-Belfort et de Dole-Tavaux font apparaître des parts très faibles de femmes actives : en particulier à Tavaux, où la population active compte moins de 35 % de femmes.

La population active féminine est ainsi, à l'exception de certaines zones industrielles spécifiques, concentrées dans les villes, notamment dans les préfectures : Besançon, Vesoul, Lons-le-Saunier. On remarquera que Belfort échappe à cette règle, preuve de l'important déficit en emplois féminins du Nord-Est de la Région.

Deux cas particuliers méritent d'être soulignés. Le premier concerne le Nord de la Haute-Saône où l'hôpital de S'Rémi offre des emplois féminins relativement nombreux.

Le second concerne une importante zone économiquement fragile, située entre Besançon et Montbéliard sur les départements du Doubs et de la Haute-Saône. Beaucoup d'indicateurs ont démontré cette fragilité: il est significatif de remarquer ici que cette zone se caractérise par une des proportions les plus faibles de femmes dans la population active.





Des comportements très liés à l'offre d'emploi

La carte des taux d'activité des femmes de 20 à 59 ans présente une très grande similitude avec celle de la part des femmes dans la population active. En effet, les même zones émergent, avec parfois plus de netteté.

Les taux d'activité élevés se retrouvent principalement dans la zone frontalière, en particulier près de Maîche et dans le Jura, et aussi près de St-Rémi. A l'inverse, la zone dépressive entre Besançon et Montbéliard se caractérise par des taux d'activité particulièrement faibles et cela sur un espace très étendu. Ainsi donc, il existe une très forte corrélation entre les taux d'activité féminins et l'offre d'emplois féminins que signale la part relative des femmes dans la population active. Ces taux traduisent les comportements des femmes dont on voit qu'ils sont largement conditionnés par l'environnement économique.

Pour tempérer ces affirmations, on remarquera que tous les phénomènes de structures n'ont pas été isolés. Ils se manifestent ici principalement par l'activité des femmes de 20 à 25 ans d'une part et de celles âgées de plus de 55 ans d'autre part.

Pour les premières, les taux d'activités sont marqués par la poursuite de la scolarité: cela concerne essentiellement la population étudiante et les formations post-baccalauréat, L'agglomération bisontine est la plus touchée et ses taux d'activité relativement modestes s'expliquent aisément.

Le développement des pré-retraites, en particulier près de Sochaux, joue aussi dans le sens de l'abaissement des taux d'activité. Mais cela ne saurait expliquer, pour la zone fragile, ni la différence entre les hommes et les femmes, ni la plus forte résistance de l'emploi féminin entre Montbéliard et Belfort.

L'activité féminine, un enjeu décisif d'aménagement du territoire

Il existe des liens étroits entre croissance de la population et activité féminine. Les zones de forte croissance démographique mises en évidence par J. Praicheux (IMAGES n° 2, p. 9-12) sont celles qui ont les taux d'activité féminins les plus élevés. Ceci traduit sans doute le fait que l'activité féminine n'est pas une entrave à la fécondité, et indique que le «retour» des mères dans leur foyer, souhaité par certains, de moins en moins nombreux il est vrai, n'aurait que peu d'effets sur la natalité.

Il est normal qu'il y ait des enfants là où il y a des femmes. Il y a des femmes là où il y a des emplois pour elles. Cela implique souvent des mouvements migratoires. Les zones n'offrant pas ou peu d'emplois féminins se vident progressivement, d'abord de la population des jeunes adultes, puis des enfants. Les zones fragiles deviennent des zones vieillissantes.

L'emploi féminin est globalement responsable de la croissance des agglomérations urbaines, parce que c'est principalement là que se trouve l'emploi tertiaire. La concentration de la population dans les villes est liée au déclin de l'emploi industriel en zone rurale, en particulier pour sa composante féminine. L'évolution de la localisation de la population est marquée par celle des transformations structurelles de l'activité économique au profit du tertiaire et à la substitution de plus en plus nécessaire des emplois féminins aux emplois masculins. Ainsi, on peut aujourd'hui être tenté de faire de l'emploi féminin, et de s'es niveaux de qualification, un indicateur synthétique du développement.

Mais un autre aspect doit être souligné: emplois masculins et emplois féminins ne sauraient être indépendants les uns des autres. En effet, la majorité des adultes vit en couples, légitimes ou non. Emplois des hommes et emplois des femmes doivent être liés par une même contrainte géographique, celle du choix du domicile lieu de vie commune. Cette contrainte exprime aussi des relations nécessaires entre industrie et tertiaire.

Cette unité de lieu donne un caractère parfois tragique à la compatibilité de l'emploi des deux personnes du couple : cette contrainte collective entraîne une suite de compromis qui oscillent entre :

- · le retrait de l'activité, surtout pour les femmes,
- · l'accentuation des déplacements domicile-travail.

Le changement de domicile s'accompagne souvent d'une cessation d'activité des femmes. Souvent lié à la trajectoire professionnelle du mari, il rend difficile la poursuite d'une activité salariée pour la femme, particulièrement si elle est cadre. Trouver un emploi à l'épouse est aussi un critère de localisation des entreprises : il est plus aisé dans les grandes agglomérations, surtout pour les hautes qualifications. Cela entraîne un effet cumulatif.

Le domicile apparaît très dépendant du lieu de travail des femmes et des lieux de scolarisation des enfants, l'ajustement se réalisant par des déplacements quotidiens de travail, plus souvent le fait des hommes, en particulier pour ceux employés dans l'industrie. L'accroissement observé des mouvements pendulaires domicile-travail va de pair avec celui de l'emploi féminin et la concentration des domiciles dans les zones urbaines.

L'activité féminine est ainsi au coeur des problèmes posés à une région pour son développement. De la manière dont elle saura le résoudre dépendront son avenir, son équilibre et l'aménagement de son territoire.